

COMMUNE DE BONVILLERS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-deux septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes en respectant les mesures sanitaires, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

Présents : Monsieur Vincent LOISEL, Madame Isabelle ROUSSELLE, Madame Marie-José MATHON, Madame Sandrine BONNEMENT, Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Sébastien GERARD, Monsieur Léandre ROBART, Monsieur Christophe FRUCHART

Absents

Monsieur Maxime GRIOCHE donne procuration à Madame Isabelle ROUSSELLE Monsieur Guy DELABRUYERE donne procuration à Madame Aurore DEVILLERS

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BONNEMENT

Présence du public

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 4 juin 2025

Monsieur le Maire propose de réfléchir sur le coût et la possibilité de varier la luminosité des lampadaires publics. Monsieur Sébastien GERARD répond que pour varier de luminosité sur chaque luminaire, le montant total coûterait 2 000.00€ et pour changer les heures, le montant total coûterait 200.00€.

Monsieur le Maire préconise de convenir d'un RDV avec CITEOS pour faire le point.

Madame Sandrine BONNEMENT demande le gain d'électricité réalisé depuis le changement des ampoules et de la fermeture de l'éclairage public la nuit. Monsieur le Maire demande à la secrétaire de mairie et monsieur Sébastien GERARD de faire un bilan sur le gain réalisé par la commune.

Le Conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du PV.

1. Evénements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les événements passés et à venir;

- 13 juillet Feux d'artifice et repas champêtre Association du Comité des Fêtes bon retour des administrés
- 14 juillet défilé et verre de l'amitié
- 20 juillet brocante Association Remue Village
- 15 août Association du Comité des Fêtes repas champêtre bon retour des administrés
- 28 août réunion publique sur les travaux RD 112 sécurisation piétonne
- 28 août réunion publique « si Bonvillers m'était conté »
- 6 octobre suite « si Bonvillers m'était conté »
- Octobre rose : Monsieur le Maire propose de renouveler l'affichage pour octobre rose et novembre bleu, un administré se propose de vendre des pins et de donner l'argent pour la lutte contre tous les cancers.
- 17 octobre ciné rural « Avignon »
- 11 novembre commémoration
- 14 décembre fête de Noël des enfants
- 3 janvier 11h00 Vœux du Maire

2. Délibération pour permettre au Maire de signer les baux de fermages

Monsieur le Maire donne la présidence à Madame Marie-José MATHON et quitte la séance à 18h 46, Madame Marie-José MATHON informe les membres du Conseil Municipal de l'obligation de renouveler les baux de fermages ;

- VERMEULEN Pierre-Yves (EARL Pierre-Yves)
- LOISEL Vincent (SCEA LOISEL)
- MAILLARD Jean-Marie (EARL MAILLARD)
- DELACHAUSSEE Mélanie
- BREFORT Patrice (EARL BREFORT PATRICE)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour permettre au Maire de signer les baux de fermages

Retour de Monsieur le Maire à 18h51

3. Délibération pour signer les modifications des statuts de la CCOP

Monsieur le Maire informe de la modification des statuts de la CCOP, suite au changement du siège social.

Ancienne rédaction :

« Le siège de la Communauté est fixé au 5 Rue Tassart à Breteuil sur Noye. »

Nouvelle rédaction proposée :

« Le siège de la Communauté est fixé au 91 rue d'Amiens à Breteuil sur Noye. »

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour signer les modifications des statuts de la CCOP

4. Délibération pour signer la modification de compétence pour la petite enfance

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la modification de compétence pour la petite enfance. La CCOP reprend « la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'établissement d'accueil de la Petite Enfance (micro-crèches, petites crèches, crèches, maisons d'assistants maternels,...) accueillant au moins 12 enfants »

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification de compétence pour la petite enfance

5. Délibération pour inscription au passage des itinéraires de randonnées et l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenades de randonnée

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'impossibilité de délibérer pour l'instant car la commune doit établir un acte administratif pour changer le propriétaire des chemins de l'ancienne « Association foncière de remembrement » à la commune de Bonvillers. Dès que cet acte administratif sera établi il devra être envoyé à la publicité foncière pour validation et ensuite seulement cette délibération devra être prise.

6. Délibération pour les contrats des agents techniques arrivant à terme

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la fin des contrats des 2 agents techniques :

- Agent des espaces verts le 08/01/2026
- Agent d'entretien le 01/12/2025

Monsieur le Maire propose de leur proposer un contrat sur 2 ans au même nombre d'heures. Monsieur Léandre ROBERT demande combien coûterait le passage d'une entreprise des espaces verts, Madame Marie-José MATHON l'informe que le passage pour 1 tonte revient environ à 2 000.00€ TTC. De plus les entreprises ne sortent pas les poubelles, ne mettent pas les barrières lors des commémorations ou des manifestations et ne nettoient pas les trottoirs.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour des contrats de 2 ans pour les 2 agents techniques

7. Points sur les travaux et sur les subventions

- École : travaux concernant les sols, les peintures, les menuiseries, la plomberie et les dépendances

Les travaux de l'école commenceront pendant les vacances de la Toussaint pour la partie extérieure (les annexes) et pour la partie intérieure seront réalisées pendant les vacances d'été. La pose des volets roulants se fera un mercredi dès la réception des volets.

- Statue Eglise :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la casse d'une statue, lors d'un événement. Il propose de demander une expertise pour toutes les statues de l'église. Monsieur le Maire propose de demander à la secrétaire de faire la demande auprès de la DRAC.

- RD 112 : travaux concernant la tranche 1 (rue de l'Église et rue du Puits Revel jusqu'à la cabine téléphonique)

Monsieur Le Maire informe le Conseil, que la réunion publique s'est tenue, le 28/08/2025.

Le calendrier prévisionnel concernant le marché public et les travaux :

- Remise du rapport d'analyse des offres à la commune : **19 septembre**
- Notification de l'entreprise titulaire du marché au plus tard le : **mardi 10 octobre**
- Délai de préparation : **1 mois** (réductible à **15 jours** selon le planning de l'entreprise)
- Objectif de démarrage des travaux : **au plus tard le 27 octobre**
- Durée prévisionnelle des travaux : **3 mois**

8. Questions diverses

Intervention de Monsieur Léandre ROBART, sur le terrain de la maison incendiée, Monsieur le Maire propose de relancer les HLM pour profiter du Droit de préemption.

Monsieur le Maire informe de dépôt de cailloux dans les chemins

Séance levée à 19h33

M LOISEL

Secrétaire de séance

